

Politique de remboursement

- Conformément aux règlements de l'Office de la protection du consommateur, vous pouvez annuler l'inscription de votre enfant avant le début du camp, sans frais ni pénalité.
- Si le camp de jour est commencé, vous devrez payer le coût des services déjà reçus. Le Centre va exiger une pénalité qui correspond à la plus petite de ces 2 sommes : 50 \$ ou 10 % du coût des services qui n'ont pas été reçus.
- Toute demande doit être faite par écrit. La coordonnatrice du camp de jour a un délai de 10 jours pour faire le suivi et le remboursement.
- Pour les sorties du camp de jour : un délai de 14 jours sera exigé pour obtenir un remboursement complet. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera accordé.
- Seul le parent / tuteur qui a inscrit et payé les frais peut faire la demande de remboursement.

Relevé 24

Des reçus pour frais de garde seront émis et **envoyés par la poste en février 2026**. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous pour tout changement au dossier avant le 12 décembre 2025. En cas de retour, aucun renvoi par la poste ne sera fait.

N.B. Un seul relevé 24 par adresse sera envoyé.

Communications aux parents

- *Nous sommes joignables sur les heures du camp de jour, soit de 9h00 à 16h00.
- *L'équipe favorise une communication en personne avec le parent / tuteur.
- *Privilégiez les courriels ou les appels téléphonique. Prévoyez un délai de 24 à 48h pour obtenir une réponse.
- *Les messages sur le groupe Facebook ne sont pas vus par l'équipe d'animateurs et ne seront pas traités en priorité.
- *Aucun message privé envoyé sur les Messenger personnels des membres de l'équipe ne sera répondu.
- *Vous pouvez communiquer avec Joriane Boissonneault à j.boissonneault@ccrsjb.qc.ca.

819 477-4475 poste 110

Groupe Facebook
du camp de jour

